

**PROCES VERBAL**  
**DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**LUNDI 9 NOVEMBRE 2009**

**ORDRE DU JOUR :**

- 1- Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 9 juin 2009
- 2 - Mise en place des diverses commissions du Conseil d'Administration :
  - Commission Permanente
  - Conseil de Discipline
  - Fonds Social
  - CESC
  - Commission Hygiène et Sécurité
- 3 - Bilan de fin d'année scolaire 2008-2009
- 4 - Bilan de rentrée 2009-2010
- 5 - Fermeture pendant les petites vacances (information)
- 6 - Rattrapage des cours du lundi de Pentecôte (le 24 mai 2010)
- 7 - Attribution du logement de fonction de Mme La Principale
- 8 - Séquences d'observation en milieu professionnel pour les classes de 3<sup>ème</sup>
- 9 - Conventions - Contrats - Adhésions
- 10 - Décisions Budgétaires Modificatives pour information et pour vote
- 11 - Créance en non valeur
- 12 - Tarifs d'hébergement pour information  
Taux de participation aux charges communes pour vote
- 13 - Tarifs d'objets confectionnés
- 14 - Questions diverses :
  - Absences d'enseignants non remplacées - Dont certaines absences prévisibles. Explication de la procédure
  - Incivilités
  - Dispositions prises depuis le début de l'année et évaluation après deux mois.
  - Commissions
  - Voyages pédagogiques - Les voyages proposés pour les troisièmes notamment. Le conseil d'administration doit être consulté.
  - Les portes casiers déplacés sous la pluie ?
  - Repas trop court le mercredi midi.
  - Problème non résolu d'un groupe qui n'a qu'une demi heure pour manger le vendredi midi.

Mme la Principale du collège, Présidente du Conseil d'Administration, ouvre la séance à 17 heures au vu du quorum qui est atteint (25 membres présents sur les 30 composant le Conseil d'Administration).

### **Installation du nouveau Conseil d'Administration**

Mme La Principale fait l'appel de l'ensemble des membres, excuse les membres absents et souhaite à la nouvelle équipe de fructueux travaux pour cette nouvelle année scolaire.

Mme la Principale rappelle l'ordre du jour et précise que des questions diverses ont été déposées par les représentants des parents dans les délais impartis.

Pour tout CA, il est indispensable qu'il y ait un secrétaire de séance, Mme la Principale demande qui veut assurer cette fonction.

M. Olivier HENRY, Principal Adjoint, propose d'assumer cette fonction. Mme la Principale le remercie.

### **1 - Approbation du procès verbal du précédent CA**

Mme la Principale propose la validation du procès-verbal du précédent CA du 9 juin 2009 par un vote.

Votants : 23

Contre : 0      Pour : 21                      Abstention : 2

Vote favorable à la majorité.

### **Règlement Intérieur du CA**

**Secrétariat** - Mme la Principale propose le fonctionnement suivant :

Le secrétariat de séance est assuré à tour de rôle soit par un représentant des parents d'élèves, soit par un membre du personnel enseignant, soit par un représentant Vie Scolaire, soit par l'adjoint au chef d'établissement.

- le secrétaire désigné prend des notes et rédige le compte-rendu
- il fait parvenir le rapport dans les meilleurs délais (sous forme de disquette de préférence ou par e-mail)
- le Président avec son secrétariat met en forme définitive le texte en associant ses propres notes à celles du secrétaire
- dès la rédaction terminée, le Président demande au secrétaire de venir relire l'intégralité du compte-rendu, le corrige ou le modifie éventuellement
- le secrétaire signe et le compte-rendu est publié.

**Vote** : se fait à main levée, ou à bulletin secret si un membre le demande. Dans le cas de partage de voix, celle du président est prépondérante.

**Suppléants** ou invités : peuvent assister au CA, à titre consultatif, sans voix délibérative, sauf s'ils remplacent un membre titulaire absent

**Ordre du jour** : tout sujet qui nécessite une délibération et qui n'aurait pas été inscrit à l'ordre du jour dans les 2 jours réglementaires, ne pourra être traité, sauf, s'il s'agit d'une demande d'information

**Durée** : Mme la Principale demande à ce que le Conseil d'Administration n'excède pas 3 heures.

Règlement soumis au vote.

M. BERARD demande que l'on tienne compte de la demande de certains élus du CA de recevoir les convocations par papier ainsi que de tenir compte du choix des dates par rapport aux vacances.

Mme la Principale précise que ces convocations par mail rentrent dans le cadre d'une démarche écologique, malgré cela M. BERARD réitère sa demande.

Votants : 25

Contre : 0    Pour : 25    Abstention : 0

Vote favorable à l'unanimité.

## **2 - Mise en place des diverses commissions du Conseil d'Administration**

Mme la Principale va procéder maintenant à l'élection des membres qui seront affectés dans les différentes commissions.

Mise en place des commissions :

Mme la Principale explique le rôle de chacune des commissions et prend note des noms des membres du CA inscrits dans chacune des commissions.

### **a) Composition de la Commission Permanente :**

Mme la Principale indique que cette commission peut se réunir 2 fois par an à l'occasion de la préparation du budget et de l'organisation pédagogique de l'année scolaire. Dans les faits, pour éviter de multiplier les réunions, il est préférable de les remplacer par 2 CA spécifiquement réservés à ces points.

### **b) composition du Conseil de Discipline :**

Cette commission se réunit en cas de faute grave de la part d'un ou plusieurs élèves pour proposer une décision après vote vers une exclusion temporaire pouvant aller jusqu'à 15 jours, voire un mois en dehors de l'établissement ou vers une exclusion définitive.

### **c) composition de la commission des fonds sociaux :** fonds social collégien et fonds social pour la restauration,

Cette commission se réunit en moyenne 1 fois par trimestre pour allouer des aides financières aux familles dont les conditions sont étudiées par les services sociaux de l'établissement. A l'examen des dossiers en commission, l'anonymat des familles est parfaitement maîtrisé.

### **d) composition de la Commission Hygiène et Sécurité:**

Cette commission fait suite à la mise en place du PPMS - Plan Particulier de Mise en Sécurité en prévision des risques majeurs.

A ce propos, Mme la Principale rappelle l'excellente étude entreprise par le professeur de technologie avec le niveau 4<sup>ème</sup>.

- une identification des salles (notamment celles à risque)

- le fléchage pour l'évacuation du bâtiment.

e) **composition de la Commission CESC** – Commission d'Education à la Santé et la Citoyenneté :

Cette commission a pour missions de :

- contribuer activement à la lutte contre les différentes formes d'exclusion
- participer à la mise en place de l'éducation citoyenne dans l'école ou l'établissement en rendant l'élève responsable, autonome et acteur de prévention
- faire connaître des valeurs partagées (solidarité, équité, respect...)

Mme la Principale soumet les compositions des différentes commissions au vote

Votants : 25

Contre : 0 Pour : 25 Abstention : 0

Vote favorable à l'unanimité.

Acte : 6

Les différentes commissions ainsi composées figurent en annexe 1

### **3 – Bilan de l'année scolaire 2008-2009**

Mme la Principale fait un rappel succinct sur l'année écoulée et plus particulièrement des résultats des passages en niveau supérieur et de l'orientation des élèves.

En 6° sur 163 élèves inscrits :

153 sont passés en 5<sup>ème</sup> - 10 ont redoublé dans l'établissement

En 5° sur 159 élèves inscrits :

153 sont passés en 4<sup>ème</sup> - 6 ont redoublé dans l'établissement

En 4° sur 162 élèves inscrits :

148 sont passés en 3<sup>ème</sup> - 5 ont redoublé dans l'établissement

9 ont été inscrits en DP6

En 3° sur 128 élèves inscrits :

92 ont été admis en 2de Générale et Technologique

30 ont été admis en BEP

3 vers un CAP - 3 ont redoublé dans l'établissement

Bilan :

- Taux de redoublement : 6,1% en 6° ; 3,77% en 5° ; 3,1% en 4° et 2,3% en 3°

- Orientation : 71,9% en Seconde Générale et Technologique – 25,8% en Seconde BEP et 1<sup>ère</sup> année de CAP

### **Résultats du Diplôme National du Brevet**

Sur 118 élèves inscrits :

117 se sont présentés

103 ont été admis

14 ont été refusés

sur ces 103 admis

11 élèves ont obtenu la mention Très Bien

18 élèves ont obtenu la mention Bien

38 élèves ont obtenu la mention Assez Bien

36 élèves ont obtenu le Brevet sans mention

Ce qui amène un taux de réussite de 88%.

Les enseignants regrettent le climat tendu à la fin de l'année scolaire. L'équipe de direction intervient pour préciser que les personnes concernées étant absentes, ce n'était pas le moment d'aborder ce point.

#### **4 – Bilan de rentrée 2009-2010**

Mme la Principale aborde maintenant l'année scolaire 2009-2010 par un bilan de rentrée.

#### **Données structurelles à la rentrée**

626 élèves dont 327 garçons et 299 filles répartis en 24 divisions.

\* **182 en cycle d'adaptation – en 6°** - 100 garçons/82 filles  
effectif dans chaque classe entre 25 et 27 dont 20 redoublants répartis dans les 7 classes

\* **306 en cycle central**

- **152 en 5°** - 83 garçons/69 filles dans 6 divisions

avec un effectif variant de 24 à 27 dont 6 redoublants répartis sur 5 classes

- **154 en 4°** - 85 garçons/69 filles dans 6 divisions

avec un effectif variant de 23 à 27 dont 9 redoublants répartis sur 5 classes

\* **138 en cycle d'orientation – en 3°** - 59 garçons/79 filles sur 5 divisions  
avec un effectif variant de 27 à 29 dont 3 redoublants répartis sur 2 classes

#### **Ensemble des personnels**

- Tous les postes d'enseignement sont occupés

- L'équipe vie scolaire se maintient autour d'un noyau stabilisé. Il y a eu un départ d'AED en fin de droit remplacé très rapidement. La quotité réservée à l'accompagnement éducatif est de ½ poste par rapport à l'an passé la quotité est à l'identique mais répartie différemment.

- Concernant les personnels administratifs et de service, les équipes constituées UNIQUEMENT de titulaires sont maintenues en nombre. A la suite d'un départ à la retraite Mme GARCIA Simone, arrivée de M. RIVIERE Jean-Marc.

Le nombre de personnel de santé est maintenu avec la présence de l'infirmière sur 4 jours ½ répartis 3 jours et demi au collège et 1 jour dans le primaire.

- Mme TRIS (Assistante Sociale) et le Docteur GOMANE sont maintenus.

- Mme GUILLEMOT, psychologue, Directrice du CCAS de Plaisance du Touch, assure l'animation du point d'écoute le jeudi après-midi, une semaine sur deux. Elle ne dispense pas de soins sur le collège mais oriente éventuellement les élèves et leurs parents. Cette présence est particulièrement appréciable.

### Activités pédagogiques

- ATP : Aide au travail personnalisé en 6° 2 enseignants/1heure
- Soutien pour les élèves de 5° par de l'étude dirigée 1 professeur par classe
- Maintien des IDD (Découverte des Métiers pour les 4°) 2 professeurs pour 1 groupe sur 4 classes
- Dispositif d'Aide et Soutien en Maths et Français – 4° 1-4°2 et 4°5- 2 professeurs pour 1 groupe sur 4 classes
- Option NTA 1h/semaine - travail sur l'outil informatique
- 1 professeur formateur au diplôme de secourisme pour les 4°1 4°2 et 4°5
- Découverte professionnelle 3 h en 3° - groupe de 10 élèves avec pour objet : une auto en miniature en collaboration avec Dassault Systèmes et découverte des métiers
- Délivrance du B 2II
- Délivrance de l'attestation de l'ASSR :
  - lors de la réussite de l'examen 1<sup>er</sup> niveau pour les 5°
  - lors de la réussite de l'examen 2<sup>ème</sup> niveau pour les 3°
- Poursuite de l'apprentissage des 2 langues Anglais et espagnol dès la 6° avec volonté de créer une section européenne dès la 4° en collaboration avec le lycée de Fonsorbes
- Confirmation de l'apprentissage de la langue vivante Espagnol dans les classes de l'école environnante. Cette mise ne place se réalise grâce à deux enseignantes du collège à hauteur de 1h30 par semaine chacune
- Ouverture de l'apprentissage de l'Occitan au niveau des 6èmes – 1h par semaine pour ceux qui n'ont jamais fait d'Occitan
- Classe bilingue Anglais/Occitan avec les Mathématiques enseignées en Occitan à hauteur de 3 heures puisque c'est un groupe de 8 élèves
- Le CROSS a eu lieu le 22/10/09. Tous les niveaux ont participé répartis comme suit : les 6-5° le matin, les 4°-3° l'après-midi  
Malgré une journée pluvieuse la participation a été très satisfaisante. Cela s'est passé sans conséquences physiques (accidents)
- Aide aux élèves en difficulté scolaire : deux Assistants d'Education assurent à tour de rôle une aide aux élèves en difficulté scolaire avec également une fonction d'écoute auprès d'eux.

### Accompagnement éducatif

Un accompagnement éducatif en direction des élèves est dispensé par des enseignants sur divers thèmes (voir tableau annexe 2).

Mme la Principale rappelle le principe de fonctionnement de l'aide aux devoirs, telle qu'elle existe au collège depuis presque 5 ans, en collaboration avec la MJC, dans le cadre d'un dispositif CLAS :

- 20 à 30 inscriptions par an, de tous niveaux de collège,
- les élèves sont accueillis les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 17 heures à 18 heures 30, une séance hebdomadaire par élève (parfois deux lorsque l'effectif sur un niveau est faible),
- chaque séance de travail réunit de trois à neuf jeunes selon le nombre d'adultes présents (un adulte pour trois jeunes au maximum),
- la MJC de SAINT LYS constitue l'équipe des trois accompagnateurs, bénévoles ou salariés. titulaires au minimum du Baccalauréat. avant pour mission "de

ou salariés, titulaires au minimum du Baccalauréat, ayant pour mission "*de prendre en compte l'enfant dans toute sa dimension, au-delà de son statut d'élève, de l'écouter et de l'encourager, de l'inciter à la découverte et l'expérimentation, de lui apporter une aide méthodologique au travail scolaire, de lui proposer des actions centrées selon ses besoins sur l'acquisition de savoirs, savoir-faire ou savoir-être, sans reproduire l'école après l'école*" (extrait Note d'orientation CLAS du Comité Départemental 31)

- un coordonnateur assure le lien avec les familles, avec le collège (échanges avant l'inscription, puis en termes de suivi),
- un projet culturel, dont la thématique est choisie par les jeunes, accompagne l'aide aux devoirs.

Pour cette année (début des séances à la rentrée des vacances de Toussaint), il est envisagé de garder les mêmes principes de fonctionnement, sauf en ce qui concerne les capacités, qui pourront, si la demande le justifie, être doublées : 60 inscriptions par an, 5 accompagnateurs (trois de la MJC, deux du collège). Ce dispositif sera complété par l'intervention à tour de rôle de deux AED, de 13 heures à 17 heures, chaque lundi, mardi, jeudi et vendredi : ces deux AED auront la même mission que celle décrite ci-dessus, les élèves seront soit volontaires, soit aiguillés par les équipes pédagogiques, avec l'accord des parents, et recevront une aide pendant les heures de permanence. De plus, la salle informatique sera ouverte chaque fois que possible, pendant les heures de permanence et entre 13 et 14 heures pour aider les élèves dans leurs travaux informatiques (recherche sur Internet, utilisation des traitements de texte...)

### **Activités périscolaires**

- Confirmation de la Chorale tenue par Mme FABRE
- UNSS : 90 élèves sont licenciés pratiquant les sports suivants : Badminton, Volley-ball, Football, Gymnastique

### **Action Santé**

- Education à la sexualité – contraception en direction des élèves de 3<sup>ème</sup> en partenariat avec Mme SOGNY (du Centre de Planification Familial)
- Secourisme : formation mise en place par une professeur diplômé qui intéresse des élèves volontaires
- Venue de la gendarmerie dans le cadre des conduites addictives – drogue, internet, droit à l'image

### **5 – Fermeture pendant les petites vacances**

Une permanence sera assurée :

- lundi 26, mardi 27 octobre 2009 (Vacances de Toussaint)
- lundi 21, mardi 22 décembre 2009 (Vacances de Noël)
- lundi 15, mardi 16 février 2010 (Vacances d'Hiver)
- lundi 12, mardi 13 avril 2010 (Vacances de Printemps)

Pour chacune de ces dates, les horaires d'ouverture sont : 9 heures –12h et 13h-16h

Pendant les congés, quels qu'ils soient, des visites périodiques sont organisées et les clés sont déposées à la Mairie.

#### **6 – Rattrapage des cours du lundi de Pentecôte**

les personnels enseignants ont effectué trois soirées de 17h à 19h30 le lundi 14 septembre, mardi 22 septembre, jeudi 1<sup>er</sup> octobre ayant pour thème la pédagogie (Réunion plénière et ensuite travaux de groupes : PPRE, orientation, B2II, Brevet blanc, dyslexie...).

#### **7 – Attribution du logement de fonction de Mme la Principale**

A la suite du départ à la retraite de M. BEZOMBES, il est demandé au CA de voter l'attribution du logement par nécessité absolue à Mme La Principale (logement T5 104 m2).

Votants : 23

Contre : 0 Pour : 23 Abstention : 0

Vote favorable à l'unanimité.

Acte 7

#### **8 – Séquences d'observation en milieu professionnel pour les classes de 3<sup>o</sup>**

Les séquences d'observation en entreprise se dérouleront dans la semaine du 18 au 22/01/2010, décision prise en concertation avec les professeurs principaux et l'ensemble des enseignants.

#### **9 – Conventions -Contrats -Adhésions**

Il est procédé au vote autorisant la signature des contrats, conventions et adhésions figurant en annexe 3 jointe.

Votants : 23

Contre : 0 Pour : 23 Abstention : 0

Vote favorable à l'unanimité.

Acte : 8

#### **10 – 11 – Décision Budgétaire modificative pour vote – Créance en non valeur**

#### **LES FINANCES**

Mme MINET, Gestionnaire soumet au vote du CA les décisions budgétaires modificatives suivantes :

- prélèvement sur fonds de roulements du service général :

- de 1 000,00 € pour l'électricité sur le chapitre B 60611
- de 3 000,00 € pour le gaz sur le chapitre B 60612

- virement entre chapitre :

- de 1 000,00 € du chapitre C 615 sur le chapitre D 6264,

téléphone

Votants : 23

Contre : 0 Pour : 23 Abstention : 0

Vote favorable à l'unanimité.

Acte 1

- prélèvement sur fonds de roulements du service spécial R2:

- de 182,12 € sur le chapitre R2 67188 concernant une créance en non valeur

Votants : 23

Contre : 0 Pour : 23 Abstention : 0

Vote favorable à l'unanimité.

Acte 2

- prélèvement sur fonds de roulements du service spécial R2:

- de 182,12 € sur le chapitre R2 67188 concernant une créance en non valeur  
motif : compte bancaire du responsable légal débiteur en permanence

Votants : 23

Contre : 0 Pour : 23 Abstention : 0

Vote favorable à l'unanimité.

Acte 3

## **12 – Taux de participation aux charges communes – exercice 2010**

Mme la Gestionnaire soumet au vote du CA le taux de participation aux charges communes : pour la ½ pension : 15,5%  
Pour les commensaux : 25%

Votants : 23

Contre : 0 Pour : 23 Abstention : 0

Vote favorable à l'unanimité.

Acte 4

### **13 – Tarif des objets fabriqués en technologie**

Mme la Gestionnaire soumet au vote les tarifs figurant sur le tableau joint (en annexe 4) pour la vente des objets fabriqués en technologie sans aucune obligation d'achats

Votants : 23

Contre : 0    Pour : 23                    Abstention : 0

Vote favorable à l'unanimité.

Acte 5

### **13 – Questions diverses**

- 1- Remplacement des professeurs : M. HENRY explique le dispositif officiel existant en précisant que les demandes sont faites par l'établissement dès la réception des arrêts de travail des enseignants. Les parents demandent comment seront remplacées les heures qui manquent aux élèves. Mme la Principale explique que les emplois du temps déjà très chargés permettent difficilement de trouver des heures libres.
- 2- Les enseignants expriment leur ressentiment de début d'année pour des situations désagréables voir pour quelques dérapages graves. Mme la Principale explique les propositions de travail pour cette nouvelle année dans le cadre des incivilités du comportement de certains élèves.
- 3- Commission éducative : Mme la Principale explique comment seront mises en place les commissions et quelles seront les personnes convoquées.
- 4- Voyages pédagogiques : les parents s'expriment sur le refus de la direction d'autoriser l'organisation de voyage en 3°. Mme la Principale explique que les résultats au Diplôme National du Brevet et à l'orientation demandent un recentrage pour les 3° sur le travail et la préparation à l'entrée en seconde.
- 5- Mme MINET explique qu'un travail a été effectué avec le Conseil général pour la mise en place des casiers à l'abri mais en dehors du préau afin de limiter la circulation des élèves aux différentes sonneries.
- 6- Temps de repas trop courts le mercredi : Mme la Principale explique que le Conseil général a accepté de déplacer le départ des bus de 13h15 à 13h30. ce changement permet aux élèves de manger tranquillement.
- 7- Le problème des 16 élèves qui n'ont que 30 mn pour manger n'a pu être résolu malgré de nombreux essais de changement d'emploi du temps.
- 8- M. BADET met en avant la qualité des réunions de parents en début d'année.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Le secrétaire de séance

O. HENRY

La Présidente

M. PERRIS

